

N'avons-nous pas dans notre camp, de jeunes conscrits qui ont besoin de s'aguerrir par une étude courageuse, contre la vanité, l'indifférence ou la vieille routine, s'ils ne veulent pas se voir supplanter ou du moins dépasser par leurs collègues qui ont étudié les nouvelles méthodes, acquis des trésors d'expérience au contact des vétérans blanchis dans la carrière, qui ont profité des discussions sur les matières d'enseignement, des travaux pédagogiques, et qui sont à même de juger et d'appliquer certains procédés prônés aux conférences d'instituteurs par des maîtres compétents en cette matière ?

Ce qui arrive généralement, c'est que tout débutant dans l'enseignement, animé de bonnes résolutions et plein d'une ardeur juvénile, se lance tête baissée dans la carrière, après avoir, il est vrai, enseigné comme élève-maître à l'école annexe, où il a fait ses premières armes. Son éducation professionnelle est-elle par là même complète ? Est-il en état de vaincre toutes les difficultés du métier ? Maintenant, il n'a plus ces directeurs expérimentés qui guidaient ses pas lors de sa pratique à l'école normale. Il est par conséquent livré à ses propres ressources, et s'il ne s'enorgueillit pas de la petite somme de science qu'il a puisée pendant son cours normal, il comprendra qu'il lui reste beaucoup à faire. Il lui faut, sans retard, non seulement étudier les matières du programme, mais les bonnes méthodes d'enseignement dans des ouvrages didactiques recommandés. Placé dans une situation analogue à celle de ses collègues aînés, c'est-à-dire, obligé de vivre dans un cercle plus ou moins restreint, n'ayant pour tout guide que les principes pédagogiques puisés à son cours normal, assisté seulement par les revues pédagogiques trop peu nombreuses en notre pays, et n'ayant d'autre expérience que celle qu'il acquiert chaque jour parmi ses élèves, alors il comprendra l'importance des conférences qui sont établies spécialement pour les instituteurs.

On le voit donc, messieurs, ces conférences doivent être considérées comme une institution inséparable de notre système d'enseignement primaire, et tout instituteur soucieux de remplir dignement sa mission doit tenir à honneur d'en faire partie.

Occupons nous donc plus activement de nos conférences, apportons-y à chaque séance une nouvelle vigueur ; puisque c'est à ces réunions que l'on se connaît que l'on s'instruit mutuellement, qu'on excite le courage des uns, qu'on dirige les efforts des autres. L'une des conséquences inévitables de ces assemblées sera de rendre notre enseignement plus clair, plus méthodique ; et, par suite les progrès d'une école plus sensibles.

Tel est le but de ces conférences, et leur utilité s'impose d'elle-même.

Les conférences d'instituteurs ne sont pas une innovation, elles sont aussi anciennes que les progrès des écoles primaires.

En France, l'institution des conférences pédagogiques date de la fondation des écoles normales de Strasbourg en 1811. Et le nombre des conférences augmente après la fondation de l'école normale de Metz en 1821 et celle de Colmar en 1828. Quoique leur véritable organisation ne fût reconnue d'une manière officielle que dans le statut du conseil du 10 février 1837.

Ce conseil recommande les conférences pédagogiques, mais il laisse à l'initiative locale le soin de les réglementer en adoptant les dispositions concertées entre les inspecteurs et les instituteurs des différents centres.

Successivement l'Allemagne en 1824, la Belgique 1830 et la Suisse en 1832, organisèrent sur une même base leurs conférences pédagogiques.

En 1857, l'hon. P. J. O. Chauveau, de vénérée mémoire, prenant à cœur l'éducation du peuple canadien-français, s'entoura des principaux inspecteurs et instituteurs de Québec, et jeta les bases de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval. Inutile de dire que l'idée fut fort bien accueillie par les éducateurs de la jeunesse.

Dans les provinces françaises et dans les provinces allemandes de Saxe et de Bavière, ainsi que dans les Flandres comme dans la nôtre, ce furent les inspecteurs qui se firent les promoteurs du mouvement ; ils assistaient assidûment aux réunions et prenaient part aux discussions. Les membres de la conférence bénéficiaient de leur savoir et de leur expérience. Et les procès-verbaux des confé-